

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 76-449-1934 la somme de 1.163 fr. 20. représentant la moitié des droits de sortie perçus sur une exportation de 66 mulets destinés à l'Imam Yahia

n° 76-449-1934 la

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
7 avril 1934

Numéro JO  
n° 449 du 30/04/1934

Date du numéro  
30 avril 1934

### TEXTE INTÉGRAL

7 avril 1934. LA somme de 1.163 fr. 20. représentant la moitié des droits de sortie perçus sur une exportation de 66 mulets destinés à l'Imam Yahia, effectuée le 26 février 1934, suivant liquidations de douane n°° 4,564 et 4565 et réceptionné du trésor n° S42, sera remboursé au transitaire Hiadji Ali Sarem. La dépense sera imputée sur le chapitre 14, article 4, paragraphe II : « Dégrèvements ».